

Axe thématique:

< Gestion intégrée des zones côtières et environnement littoral >

Coordonnateur : Denis Bailly, MCF, UBO

1. Questions scientifiques

Les zones côtières, lieu d'interface entre dynamiques terrestres et marines, sont exceptionnellement riches, tant du point de vue de leur productivité et de leur diversité biologiques que de celui du patrimoine paysager. La demande croissante de ressources naturelles et d'espaces côtiers entraîne une augmentation de l'intensité et de la diversité des interactions entre activités humaines dans ces zones. Ces interactions ont souvent le caractère d'effets externes, liés à la définition incomplète des conditions d'accès aux espaces, aux ressources naturelles et, plus largement, aux services rendus par les écosystèmes côtiers. En l'absence de mécanismes de régulation de l'accès, les conséquences au niveau collectif sont de trois ordres : (i) perte de bien-être découlant de niveaux de développement inadéquats de certaines activités ; (ii) conflits entre usagers ; et (iii) dégradation des écosystèmes côtiers, renforçant à terme l'acuité des problèmes (i) et (ii).

La régulation des usages des zones côtières a fait l'objet d'un nombre croissant de travaux de recherche depuis plusieurs décennies au niveau international. S'inscrivant généralement dans la perspective systémique, ces approches ont développé des cadres conceptuels et méthodologiques permettant d'identifier les conditions d'un développement durable des usages des zones côtières. Par le croisement de disciplines, souvent deux à deux, elles ont produit d'importants éléments de connaissance permettant de revisiter certaines pratiques techniques ou d'en proposer de nouvelles. La réflexion internationale menée dans le domaine montre cependant la nécessité de développer des approches plus intégratives, et met en avant l'importance des problématiques de la gouvernance et l'innovation institutionnelle.

Outre la question des mesures permettant de mieux réguler l'accès aux espaces, aux ressources, et aux services rendus par les zones côtières, la diversité des secteurs d'activité à prendre en compte et la complexité des interactions directes et indirectes entre activités posent également la question de l'intégration des politiques sectorielles, afin que ces politiques soient au minimum compatibles, au mieux complémentaires. Cette question débouche sur celle des modes de coordination entre les différents acteurs ayant en charge la régulation des activités et l'aménagement du territoire littoral. Elle implique de s'intéresser au rôle des cadres institutionnels et culturels en place dans ces modes de coordination. Les approches à développer sont nécessairement pluridisciplinaires, associant sciences économiques, sciences juridiques et politiques, histoire et géographie.

2. Actions de recherche

La recherche proposée ici a pour objet d'étudier les politiques publiques relatives aux problèmes d'environnement littoral et de gestion intégrée de la zone côtière (GIZC). Il s'agit d'une recherche en sciences économiques et juridiques, conduite dans un cadre pluridisciplinaire associant les sciences politiques, l'histoire et la géographie, ainsi que les sciences de la vie. Le programme de recherche est organisé autour de deux questions structurantes, renvoyant à deux grandes catégories de problèmes de politique rencontrés en pratique : a) la prévention et la gestion des crises environnementales ; et b) la GIZC.

a) Incitations, prévention et gestion des crises environnementales

La recherche porte ici sur les crises environnementales découlant de nombreux risques naturels (inondations, tempêtes, efflorescences toxiques...) et technologiques (risques industriels, pollutions accidentelles), sous l'angle de l'évaluation des dommages associés et des modalités de prévention. Les travaux portent en particulier sur l'analyse économique des impacts écologiques des marées noires (animation scientifique du programme financé par le MEDD, et coordination d'un projet de recherche dans le cadre du programme, 2006-2009), et sur l'analyse des répercussions économiques des épisodes de crises sanitaires liés aux proliférations de micro-algues toxiques (projet intégré « Gestion des Efflorescences d'algues Toxiques » coordonné par l'Ifremer, 2006-2009).

b) GIZC

La recherche sur cette question s'effectuera dans le cadre d'un Projet Intégré européen, le projet SPICOSA (2006-2009) dont la coordination sera assurée par l'UMR. Ce projet pluridisciplinaire rassemble une cinquantaine de partenaires internationaux de 22 pays européens autour de 18 sites ateliers. Son objectif est de traiter de la notion de gestion intégrée en tant qu'enjeu de gouvernance, visant à définir une nouvelle approche de la régulation des rapports sociaux qui se nouent à propos et au travers des rapports société-nature. Il y sera traité principalement des problématiques de la durabilité mettant en cause les interactions entre conservation de la nature, agriculture, conchyliculture et pêche au travers des écosystèmes aquatiques côtiers dans le continuum de leurs différentes composantes : bassins versants, milieux de transition et eaux marines. Les problèmes posés par l'urbanisation, l'industrialisation et les multiples usages récréatifs seront également pris en compte. Les deux axes clés qui seront développés portent sur (i) le diagnostic intégré et la simulation ; et (ii) l'intégration des connaissances scientifiques dans les processus délibératifs au service du développement durable des littoraux.

3. Compétences

Le CEDEM et le DEM ont conduit plusieurs projets de recherche en collaboration concernant l'analyse économique et juridique des crises environnementales, tant dans le domaine des marées noires (projet PNEC sur l'évaluation et l'indemnisation des dommages, 2000-2003) que dans celui des risques sanitaires associés à la contamination des produits de la pêche et des cultures marines (analyse économique du fonctionnement des dispositifs de surveillance et de prévention, 2000-2003 ; programme Seine-Aval, 2000-2001). En collaboration avec d'autres unités de l'IUEM, le CEDEM a participé ou participe à plusieurs projets de recherche nationaux sur la gestion des espèces invasives, dans le cadre des programmes INVABIO 1 et 2 (crépidule, 2002-2005) et LITEAU (PROGIG, 2006-2009) du MEDD.

Par ailleurs, les deux équipes ont conduit plusieurs actions de recherche sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières. Dans le cadre du programme Environnement, Vie et Société du CNRS, le projet URBAMONT (Usages et Ressources en Baie du Mont Saint Michel, 1997-1999) a initié une collaboration pluridisciplinaire sous coordination des sciences sociales. Suite à ce projet, le CEDEM a coordonné le projet COASTMAN financé dans le cadre du 4ème PCRDT (Analyse Comparative de la Gestion des Zones Côtières en France, Norvège et Grèce, 1999-2001), à l'issue duquel il a été associé aux réflexions de synthèse du Programme de Démonstration de la Commission Européenne. Sur la base de financements LITEAU, PNEC et Région Bretagne, des actions sur le thème des Patrimoines Maritimes Côtiers (PAMACO) ont été conduites depuis 2002 dans le cadre du chantier PNEC de la Baie du Mont Saint Michel. Le DEM a coordonné un programme de recherche LITEAU relatif à l'aménagement des zones lagunaires et du côtier proche en Languedoc-Roussillon (2000-2003). Depuis 2004, le CEDEM participe, en collaboration avec le DEM, au programme COREPOINT financé par le programme INTERREG IIIB Europe Nord-Ouest, pour le partage de bonnes pratiques

en GIZC et la mise en place d'un centre de ressources international. Le DEM participe au suivi de l'appel à projets DATAR / SG Mer (2005) concernant la mise en œuvre d'approches intégrées de la gestion de la zone côtière.

Le programme proposé passe aussi par le renforcement des collaborations nationales (Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Université de Montpellier, Université de Nantes) et internationales (Université de Colombie Britannique, Université de Bloomington, Université de Portsmouth, Université de la Corogne, Université de Bodoë, Université de Tromsø, Université d'East Anglia, Université Libre de Bruxelles).